Compte Rendu
De la réunion de bureau
Du 11 décembre 2025

Présents : Philippe HILLAIRET, Denis SOTTER, Jean-Pierre COTTON, Philippe PERON, Jean-Marc GUEHO, Jacques SAVEL

Excusés : Daniel JEANNEAU, Dominique LESENNE

Visio : Laurent et Véronique GAUBICHET, Philippe KRAFT, Daniel MURAIL, Jean-Michel FLOCH, Hervé et Cécile DELANNOY,

ORDRE du JOUR RÉUNION BUREAU :

- Compte-rendu des sorties
- Commission Voiles
- Entretien
- Commission Communication
- Questions diverses

La maison de la mer étant en travaux, la réunion a eu lieu chez D.SOTTER à Ste-Luce-sur-Loire.

COMPTE-RENDU SORTIES :

Etant donné la mauvaise météo passée et actuelle, aucune sortie n'a eu lieu depuis la dernière réunion.

COMMISSION VOILES:

Comme nous l'avons déjà annoncé dans le dernier rapport, nous envisageons de changer notre code 0 qui est en mauvais état. Après inspection du bateau faite par des adhérents qui sont allés à bord la semaine dernière, le lasy-bag (sac qui tient la voile quand elle est baissée) est en très mauvais état et doit être changé.

Les participants de la « commission voiles » s'est donc attelée à la tâche pour rechercher une voile d'avant et un lasy-bag. Concernant la voile, nous hésitons entre changer le code 0 par une autre voile de même type ou de prendre un spi asymétrique avec une chaussette.

Nous avons visité plusieurs voileries, avons fait des recherches sur internet, avons eu des contacts téléphonique pour avoir des devis. Nous avons eu en retour un certain nombre d'informations.

Il faut savoir qu'un lasy-bag coûte entre 450€ et 800€ suivant la qualité. Le coût d'un code 0 se situe autour de 3000€ et un spi asymétrique coûte environ 4000€ avec la chaussette.

Etant donné ces coûts assez importants, nous étudions aussi la possibilité d'acheter une voile d'occasion.

La commission va étudier les différents devis fournis et proposera les choix retenus lors de l'assemblée générale pour accord des adhérents.

Cet d'achat, s'il a lieu, diminuera d'autant le remboursement des parts. Le changement du lasy-bag semble obligatoire mais le changement de voile peut être différé d'un an. Nous envisageons de mettre l'adresse du site du C.C.A.N sur le lasy-bag pour faire de la publicité.

ENTRETIEN :

Un déshumidificateur électrique a été mis à bord dans l'évier. De ce fait, le câble électrique relié au 220V est branché en permanence. Les 3 coupe-circuits de la cabine bâbord arrière sont coupés et seul le disjoncteur concernant les prises de courant est activé sur le tableau électrique.

Le bateau devait être mis au sec sur ma cale en face de la capitainerie pour vérifier les anodes, mais le vent trop fort a empêché cette opération. Cette dernière sera peut-être reprogrammée en janvier ou février.

P.PERON propose de mettre une anode plongée quand le bateau est à sa place à LA TURBALLE. (Même principe que sur les bateaux en aluminium).

Une roue à aubes de pompe à eau a été remise à bord.

COMMISSION COMMUNICATION:

La commission se réunira la semaine prochaine. Les résultats seront donnés lors de l'assemblée générale.

QUESTIONS DIVERSES :

Notre trésorier nous indique qu'il y a environ 11800€ en caisse. Le remboursement des parts dépendra de l'achat ou non de la voile.

P.HILLAIRET ne se représentant pas au poste de secrétaire et responsable des inscriptions, nous recherchons toujours un remplacement. D.MURAIL se propose pour assurer la fonction de responsables des inscriptions.

D.LESENNE ne se représentant pas au poste d'adjoint à l'entretien, nous cherchons toujours un remplaçant

Les personnes désireuses de les remplacer peuvent se faire connaître auprès de notre président D.SOTTER (tél : 06.89.04.52.05).

Les personnes intéressées par des cartes marines anciennes (pour décoration ou autres) peuvent contacter P.PERON au 06 85 71 85 34

Vous pouvez consulter les dates des réunions du club en consultant le site

https://maisondelamer.fr

Puis cliquez sur réservation et choisir le mois désiré.

La maison de la mer étant en travaux, nous allons nous renseigner pour savoir si notre assemblée générale pourra y avoir lieu. Nous vous informerons de la situation dans un prochain message.

L'ASSEMBLEE GENERALE AURA LIEU
LE 8 JANVIER 2026 (lieu à définir)
La traditionnelle galette des rois clôturera cette réunion.

Et n'oubliez pas de visiter régulièrement notre site web

https://ccan-voile-44.fr

Ainsi que notre compte Facebook : ccannantes44